



AVIS DE PUBLICATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 2016

Le 10 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le **Règlement numéro 2016 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la ville pour l'exercice financier 2025.**

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Ce règlement peut être consulté au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville, au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Ville de Saint-Philippe, durant les heures de bureau.

Saint-Philippe, le 11 décembre 2024

Le greffier de la ville,

A handwritten signature in blue ink that reads "Yvan Laberge". The signature is written in a cursive, flowing style.

Me Yvan Laberge, avocat